



COMPTE-RENDU
REUNION DU BUREAU EN VISIO-CONFERENCE
DU 9 DECEMBRE 2020

Participants : Bernard Fiat, Gabriel Danino, Yves Briex, Jocelyne Laplace, Patrick Noël, Thérèse Noël, Denis Le Capitaine, Bruno Le Bihan, Martine Gaillard, Mohamed Hamrouni, Monique Gauffre.

Excusées : Claudine Dupont, Danielle Cohen

Ce compte-rendu est transmis aux administrateurs, équipes régionales et chargés de mission et mis sur notre site hébergé chez assoconnect (adresse du site www.retraites-afpa.fr).

Cette réunion est centrée sur l'utilisation de notre site internet, sur les documents à produire pour l'organisation du vote, sur Contacts.

SITE

Point sur la RGD

Claudine y travaille.

Renseigner le fichier EXCEL transmis par Claudine,

Dans le numéro Contacts 108, rédaction d'un article pour expliquer aux adhérents le RGD : informations personnelles, usages, obligations et droits.

Droits à l'image : pour les photos prises lors de l'AG, nous ne ferons pas signer de demande de droit à l'image à chaque adhérent, nous diffuserons les photos et si demande de retrait, nous l'enlèverons.

Le sujet « trouver des images dans des banques d'images gratuites » (utilisation dans Contacts), sera traité dans le tutoriel de formation mis à disposition à partir de Janvier.

Adresses mails génériques

Nous avons 4 adresses mails (anr.president@gmail.com, contact.anrafpa@gmail.com, anrafpa@gmail.com, dany.anr@orange.fr).

- anr.president@gmail.com gérée par Gabriel à titre de président,
- contact.anrafpa@gmail.com, adresse mail qui vient d'être créée et qui figure sur le site Internet et sur nos documents (bulletin d'adhésion). Cette adresse est destinée en priorité aux non adhérents. Proposition : gestion par Claudine et administration du site (Bernard et Mohamed) ?
- anrafpa@gmail.com, adresse mail gérée par Claudine à destination des adhérents (informations, réunions, ...) et qui sert à certaines actions nationales (ex : concours photo). Certains adhérents l'utilisent pour répondre ou demander des informations.

Claudine gèrerait donc les deux mails (voir la solution technique)

Possibilité d'indiquer si le mail a été traité ou non avec un texte de réponse envoyé systématiquement à l'expéditeur.

- dany.anr@orange.fr est utilisée par Danielle pour les voyages. Nous lui proposerons une adresse mail indiquant l'utilisation de cet e-mail par exemple anr.voyages@gmail.com. Nous en discuterons avec elle lors de la prochaine visio (en espérant qu'elle puisse se connecter).

Gestion et modération du site

Toute personne non adhérente peut aller sur le site et mettre des commentaires aux articles ouverts à tous.

Voici comment sont gérés les commentaires sur les articles

Lorsqu'une personne fait un commentaire sur un article, soit elle est connectée (adhérente de l'ANR) soit elle est non connectée (c'est à dire non adhérente et dans ce cas elle doit indiquer son nom et son mail)

Dès l'écriture du commentaire, le rédacteur de l'article reçoit sur sa messagerie un mail qui le prévient du texte du commentaire et indique le nom et le mail de celui qui a rédigé le commentaire. C'est donc en priorité aux rédacteurs des articles à "modérer" les commentaires et éventuellement à répondre ou à agir, orienter la personne vers une adresse et un téléphone. Le rédacteur de l'article peut supprimer un commentaire.

Cela fera partie de la formation prévue à partir de janvier.

En conclusion, chaque rédacteur d'article est le modérateur pour ses articles.

Pour démarrer, Mohamed et Bernard assureront une veille globale pour détecter tous les commentaires qui pourraient survenir sur les différents articles.

Autres points

- Procédure d'adhésion sur le site : Patrick va l'affiner, il l'a paramétré pour être informé des éventuelles adhésions. Le bulletin d'adhésion va être modifié dans un premier temps, pour tenir compte de la possibilité de paiement par virement bancaire et dans un second temps, pour intégrer, le cas échéant, les informations liées au RGPD.
- Mon compte : Patrick met au point les éléments qui s'affichent dans le profil de l'adhérent.

Traduire en actions opérationnelles les éléments avancés dans la précédente visio

- Faire vivre le site : faire vivre les événements au quotidien, créer des espaces de débats.
 - En cours avec Mohamed, toute proposition sera bienvenue.
 - Idée de Jocelyne, lors du Printemps des poètes, proposer la production d'haïku (petits poèmes japonais correspondant à des règles précises de composition).
 - Idée de Martine, pour la fête du cinéma, proposer un commentaire sur le film qui les a le plus marqués.
 - Faire (Claudine et Denis) un tutoriel pour la prise en main du site et informer de ses possibilités pour l'ensemble des adhérents. Bernard l'a commencé. Il sera mis au point avec Claudine, Denis, ...
 - Diffusion régulière d'une newsletter au niveau national et régional. A creuser ? Mohamed et Bernard proposeront un modèle de Newsletter
- Préparation d'un cycle de formation, tutorat permettant de rédiger un article, manipuler des images, administrer son groupe, communiquer (newsletter).
 - Mohamed et Bernard organiseront une série de formation via ZOOM à partir de janvier.
 - 1° module : manipuler des images avec un logiciel gratuit ad-hoc ;
 - 2° module : créer et modifier des articles sur le site, gérer les commentaires sur ces articles ;
 - 3° module : communiquer avec les adhérents de sa région, emailing via AssoConnect ;
 - 4° module : utiliser zoom pour se réunir à distance, partager et échanger avec les adhérents.

Archivage numérique des documents de l'ANR

Trouver un lieu, sur le cloud ou une autre solution, pour stocker ces documents accessibles aux membres du bureau, aux administrateurs, aux chargés de mission et délégués régionaux.

Proposition de Mohamed, sur Google Drive lié au mail contact.anrafpa@gmail.com.

La structuration se fera par dossier. Monique et Mohamed vont s'en charger dans un premier temps.

Le volume de dossier à archiver ne devrait pas poser de problème (gratuit jusqu'à 15Go). Le prix d'un espace disque complémentaire est faible (2 euros/mois pour 100 Go).

Utilisation de zoom pour nos visio-conférences

Ce support est choisi pour nos visioconférences ANR (réunions, formations, ...).

La décision de prendre une licence Zoom à partir de janvier 2021 est actée (140 €/an/licence). Mohamed et Thérèse s'en occupent.

Cela permettra à tous nos délégués et divers animateurs de l'ANRafpa de l'utiliser. La programmation des réunions se fera à l'aide du compte Gmail contact.anrafpa@gmail.com qui porte la licence achetée jusqu'à 100 participants par visioconférence, nombre illimité de réunions en groupe mais seulement une à la fois.

Un tutoriel sera proposé pour expliquer le fonctionnement de Zoom, aux futurs utilisateurs, tout particulièrement les délégués régionaux.

POINTS A TRAITER PLUS SPECIFIQUEMENT PAR LE BUREAU

Préparation des documents statutaires à envoyer aux adhérents entre décembre 2020 et février 2021

Il faudra préciser que :

- l'envoi de ces documents, nécessaires au fonctionnement de l'AG en 2021 (appel à candidatures pour le CA et vote par correspondance), est indépendant du rassemblement organisé pour l'AG ;
- au regard de la situation sanitaire actuelle, il est proposé d'organiser l'AG 2021 dans les Vosges au mois de septembre, après validation de Gabriel Danino qui prendra préalablement l'attache de Régine. Cette information sera donnée aux adhérents à l'occasion de l'envoi des documents statutaires.

L'envoi et la gestion des documents statutaires devront se faire dans le même calendrier que les années précédentes.

- **L'appel à candidatures pour le conseil d'administration**

Sera envoyée le plus tôt possible aux adhérents et mis sur le site. La date de retour au plus tard est fixée au 15 janvier 2021.

- **Documents à préparer pour le vote**

Rapports à rédiger par le président :

- le rapport moral 2020,
- le rapport d'activités 2020,
- le plan d'action 2021.

Rapports à rédiger par les trésorières :

- le rapport financier 2020
- le budget prévisionnel 2021

Thérèse envoie un mail à chaque responsable pour recevoir les éventuelles notes de frais (remboursement et défiscalisation) avant le 31/12/2020 ; elle se rapproche de Danielle Cohen.

Principes : ne pas rentrer dans les détails des comptes affectés aux activités.

Les documents de travail seront transmis à Yves, à Danielle et à Gabriel.

Envoi des documents pour vote, résultats, informations des adhérents

L'ensemble des documents validés sont à envoyer au secrétariat général (Denis et Monique) pour relecture et envoi par mail et par courrier pour le vote.

L'envoi des documents pour le vote devra se faire début février pour un dépouillement début mars 2021 par la commission vote.

Le retour du vote vers les adhérents se fera par mail plutôt que par visioconférence jugée complexe à organisée et présentant peu d'intérêt. Par contre la validation des retours de vote pourra se faire par Zoom au niveau du bureau élargi et du CA. Les membres du CA pourront être à cette occasion informés des différentes mesures prises par l'ANRaFpa depuis 6 mois.

Pour les « sans mail »

Il faut leur envoyer au plus tôt, la fiche de candidature, la lettre d'accompagnement, l'appel à cotisation, le compte-rendu du CA d'avril et un des comptes-rendus de réunion (en remplacement de notre CA de second trimestre).

Monique se charge de proposer les documents en intégrant des informations sur la date probable (septembre) de la prochaine AG dans les Vosges, sur le maintien de notre calendrier de vote (conformément à nos statuts) et sur le retour qu'ils auront après le vote.

Cotisations

• Appel à cotisation

Monique prépare une fiche intégrant le paiement par virement avec les informations à indiquer lors du virement ainsi que les informations sur notre site, courriel et facebook (en pied de page).

Elle l'envoie pour validation à Thérèse, Gabriel, Yves et à Mohamed pour mise sur le site.

Le paiement par virement sera immédiatement signalé par Thérèse au délégué régional.

• Cotisations non payées

La décision de radiation doit être prise par le délégué régional au regard de la situation de l'adhérent.

Statutairement l'adhérent qui n'a pas payé sa cotisation ne devrait pas participer au vote, ni recevoir le « Courrier des retraités », ni adhérer à l'UFR.

Il est proposé à Gabriel DANINO

- d'organiser une visioconférence sur ce sujet avec les délégués régionaux et d'en profiter pour conduire un échange avec eux sur les dernières décisions (AG, vote),
- pour prendre les mesures suivantes :

Pour les adhérents n'ayant pas payé depuis 3 ans

- De ne plus payer à l'UFR, à partir de janvier 2021, la cotisation et la revue UFR. Il est en effet anormal que les cotisants paient pour eux. Par contre l'envoi de CONTACTS, pour conserver éventuellement le lien, reste possible si le délégué régional le souhaite.

- De faire envoyer par les délégués régionaux la lettre de relance « type 2 », les informant que s'ils ne paient pas leurs cotisations ils seront radiés. Si le délégué ne souhaite pas l'envoyer, il doit dire pourquoi. Sinon l'envoi se fait par le Secrétariat Général.

24 adhérents n'ont pas payé depuis 3 ans ou plus ; pour certains, nous ne savons même pas s'ils sont encore en vie. Voici la liste des adhérents n'ayant pas payé depuis 3 ans :

Nom	Prénom	Code région	N° SEQUENCE
BARILLER	Bernard	POIT	1139
BECHAUX	Bénédicte	LOIR	1018
BOUDET	M. Christine	LOIR	1146
BOUILLAGUET	Patricia	IDFR	1015
BOURRE	Danièle	PICA	1064
BOURRE	Pierre	PICA	1063
BRAUNER	Anne-Marie	BRET	1155
CLAEYSSEN	Jean	NORD	1077
COLLET	Daniel	LOIR	872
D'ERSU	Paul Henri	LOIR	1017
DEVOS	Philippe	NORD	1108
DUFOUR	Jean-Pierre	NORD	602
DUQUESNOY	Roger	NORD	968
HUCHET	Hubert	AQUI	953
KUIL-DEBRABANT	Chantal	NORD	1141
LAJONIE	Régis	AQUI	908
LAYET	Marie-Christin	AQUI	954
MONMUSSON	Françoise	PICA	1153
MUCHEMBLED	Annie	IDFR	1159
PATUREAU	Guy	LOIR	797
PRUVOST	Jean Pierre	NORD	1016
ROUGERON	Claude	RALP	804
SAINT-ARAILLE	Dominique	AQUI	1156
WEIDMANN	Jacques	LORR	911

Pour les adhérents n'ayant pas payé depuis 2 ans

A partir de janvier 2021, ils ne reçoivent plus également le « courrier des retraités » et ne sont plus inscrits à l'UFR. Par contre ils continuent de recevoir CONTACTS. Les délégués régionaux doivent leur envoyer le courrier de rappel (type 1). Si le DR ne souhaite pas l'envoyer, il doit dire pourquoi, sinon l'envoi se fait à partir du bureau.

Revue Contacts

- Numéro 107

Il manque l'édito, l'article d'Alain Mahé sur la « covid et l'AFPA ».

Dernier délai demandé à Alain Mahé, le 15 décembre. Yves le relance. S'il ne peut pas, Bruno propose un article de 2 pages sur les villages AFPA mis en place en Rhône-Alpes, qu'il va demander au référent de ces villages. Cet article sera intégré au Contacts 108, si non utilisé pour le Contacts 107.

Edito, Gabriel propose un édito intégrant les suggestions du bureau, voire co-signé par le bureau :

- informations adressées aux adhérents pour qu'ils écrivent sur Contacts,
- explications sur le contenu un peu différent de ce numéro (peu d'informations sur l'actualité sociale, difficulté d'avancement sur le sujet retraite, AFPA en pleine réorganisation).

PS : on ne met plus les vœux dans le Contacts rédigé en fin d'année, parce qu'ils arrivent parfois en avril/mai.

- Liste de routage

Monique finalise la liste de mise à jour du nombre d'exemplaires et la transmet à Patrick, Claudine et Jocelyne.

DIVERS

Simplification des documents

Mohamed propose de remplacer la liste des délégués régionaux au verso des documents par une liste « indépendante » avec regroupement par grande région. Certes cela éviterait le travail fastidieux de mise à jour et les erreurs. Cette liste « indépendante » pourrait être jointe lors de l'envoi du mail, et mise à disposition sur le site.

Jusqu'à ce jour, la liste des délégués régionaux a été mise systématiquement au verso du bulletin d'adhésion et de l'appel à cotisation pour faciliter la réponse de l'adhérent. Lors de la validation de la fiche appel à cotisation 2021, il a été demandé de maintenir la liste lors de la relecture.

NB : il existe déjà un document qui s'appelle « pour nous contacter » (à mettre à jour au regard des dernières évolutions) qui comprend les informations sur les responsables de l'ANR ainsi que sur les délégués régionaux classés par grande région. Ne suffit-il pas ?

Ce sujet sera repris lors du prochain bureau.

Harmonisation des documents en vue d'une future « charte graphique »

- Monique envoie à Martine un ensemble de documents ANR pour relecture, examen et propositions d'harmonisation.
- Une réflexion sera nécessaire pour savoir si on modifie notre logo et pour stabiliser/valider l'écriture ANRafpa.

Vœux

Prévoir quelque chose pour les vœux.

Restos du cœur

Début d'échanges avec Denis, Martine et Yves sur les grands changements dans leur pilotage et fonctionnement.

Ils se programmeront un moment d'échange entr'eux.

Concernant Mme Besançon qui a répondu dans la rubrique « commentaire » à la demande des restos du cœur mise sur le site, Bruno prend contact avec elle pour lui faire une proposition globale d'adhésion à l'ANRafpa lui permettant de participer aux actions d'utilité sociale de nos associations partenaires, dont les restos du cœur.

Stages photos

2 stages photos de 3 jours, un pour débutants prévu en juin, l'autre pour perfectionnement prévu en septembre, devraient se tenir cette année en Arles sous la houlette de Daniel Rognon.

La date de la prochaine réunion n'a pas été fixée.

Bernard Fiat/Monique Gauffre